

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE MARTEREY-BUGNON
=====

PROCES VERBAL

Séance du Comité du 9 avril 1959 à la salle de l'Hôtel de

l'Ours.

Sont présents : Messieurs MARVILLE, CHAPPUIS, MARGUET, RITTER, Le
COULTRE, BUCHER, PAHUD et HASLEBACHER.

Sont excusés : Messieurs VOEGELI, GAFNER et RICHARD.

La séance débute à 2038 hrs sous la présidence de M. Marville, président.

Il est procédé à la lecture du procès verbal de la précédente assemblée, accepté sans autre. Il est confirmé à M. Bucher que le Comité a décidé de faire un versement supplémentaire de Fr. 10.-- au Amis de la Cité, pour l'illumination de la Cathédrale.

M. Le Coultre, absent, lors de la dernière séance, pose quelques questions sur le rapport complémentaire que M. Voegeli développera sur les activités de la Société, lors de la prochaine assemblée générale; toutes les explications lui sont données, spécialement par M. Chappuis qui pense que nous devrions éventuellement, à titre de propagande, éditer une plaquette-bulletin, comme le font d'autres Sociétés de développement.

Assemblée Générale :

M. Marville met au courant le Comité sur le déroulement de la prochaine assemblée générale, notamment en ce qui concerne la partie des loisirs. L'assemblée est fixée à la salle de l'Hôtel de l'Ours, le jeudi 21 mai 1959, à 2030 hrs, avec participation d'un petit orchestre dirigé par M. Prior et d'un "diseur": M. MORAX

M. Marville informe le Comité qu'il remet sa démission en tant que président. Mais, devant les arguments de Messieurs Ritter, Chappuis, Le Coultre et Marguet, M. Marville fait machine arrière et se voit obligé de renouveler son mandat.

Le concert populaire par l'Harmonie, aura lieu à la place de l'Ours, le vendredi 5 juin 1959.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de Mme. Krayenbuhl, au nom de l'Union des Sociétés féminines, proposant l'organisation de causeries et d'initiations politiques. Cette suggestion est refusée selon article III de nos statuts.

PROCES VERBAL

Séance du Comité du 9 avril 1959 à la salle de l'Hôtel de

l'Our.

Sont présents : Messieurs MARVILLE, CHAPUIS, MARGUET, RITTER, le
CAULIER, BUCHER, RABOD et HASLEBACHER.

Sont excusés : Messieurs VONDEL, GARNIER et RICHARD.

La séance débute à 20h30 hrs sous la présidence de M. Marville, prési-
dent.

Il est procédé à la lecture du procès verbal de la précédente assemblée,
accepté sans autre. Il est confirmé à M. Bucher que le Comité a décidé
de faire un versement supplémentaire de Fr. 10.-- au Amis de la Cité,
pour l'illumination de la Cathédrale.

M. le Cautier, absent, lors de la dernière séance, pose quelques ques-
tions sur le rapport complémentaire que M. Voegelé développait sur les
activités de la Société, lors de la prochaine assemblée générale; tou-
tes les explications lui sont données, spécialement par M. Chapuis qui
pense que nous devrions éventuellement, à titre de propagande, éditer
une plaquette-bulletin, comme le font d'autres Sociétés de développe-
ment.

Assemblée Générale :

M. Marville met au courant le Comité sur le déroulement de la prochain-
ne assemblée générale, notamment en ce qui concerne la partie des loi-
sirs. L'assemblée est fixée à la salle de l'Hôtel de l'Our, le jeudi
21 mai 1959, à 20h30 hrs, avec participation d'un petit orchestre diri-
gé par M. Prior et d'un "diseur". M. Marville

M. Marville informe le Comité qu'il remet sa démission en tant que pré-
sident. Mais, devant les arguments de Messieurs Ritter, Chapuis, le
Cautier et Marguet, M. Marville fait machine arrière et se voit obligé
de renouveler son mandat.

Le concert populaire par l'Harmonie, aura lieu à la place de l'Our,
le vendredi 5 juin 1959.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de Mme. Kravchenko, au nom
de l'Union des Sociétés féminines, proposant l'organisation de causer-
ries et d'initiations politiques. Cette suggestion est refusée selon
l'article III de nos statuts.

Sur demande de M. Chappuis, le Comité décide d'intervenir auprès des services industriels pour l'éclairage des avenues de Béthusy et de Beaumont, qui est traité en "parents pauvres" vis-à-vis de routes secondaires comme les avenues Verdeil et Secrétan.

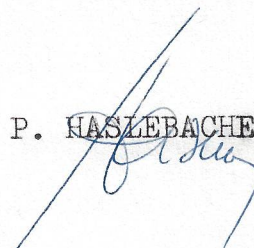
Place de l'Ours :

La question de la Place de l'Ours est reprise et chacun expose les petits incidents journaliers, en tant qu'automobilistes et piétons. La circulation devient impossible aux heures de pointe et spécialement à midi. Il y a lieu d'intervenir énergiquement auprès de la police. Le nécessaire sera fait immédiatement.

M. Bucher nous donne connaissance du rapport de caisse et le Comité approuve 20 radiations pour non paiement de cotisations, départ en d'autres lieu, etc.

La séance est terminée à 2210 hrs.

P. HASLEBACHER :



Lausanne, le 23 avril 1959

Sur demande de M. Chapuis, le Comité décide d'intervenir auprès des services industriels pour l'éclairage des avenues de Bétigny et de Beaumont, qui est traité en "parcours pauvres" vis-à-vis de routes secondaires comme les avenues Verbeil et Secrétan.

Place de l'Our :

La question de la Place de l'Our est reprise et chacun expose les petits incidents journaliers, en tant qu'automobilistes et piétons. La circulation devient impossible aux heures de pointe et spécialement à midi. Il y a lieu d'intervenir énergiquement auprès de la police. Le nécessaire sera fait immédiatement.

M. Bucher nous donne connaissance du rapport de caisse et le Comité approuve 20 radiations pour non paiement de cotisations, départ en d'autres lieux, etc.

La séance est terminée à 2210 hrs.

P. WASSERBACHER :

Lansanne, le 23 avril 1959